

SEM'LESALPES

Lettre d'info n°4 - août 2018



Le projet Sem'les Alpes s'attache à développer des filières de semences d'origine locale pour la restauration de prairies et pelouses d'altitude, sur l'ensemble du massif alpin français.

Retour sur le comité élargi à Courchevel

Le comité élargi annuel du projet a rassemblé trente participants le 12 juin à Courchevel, en Vanoise. Différentes branches de la filière de la revégétalisation étaient représentées : gestionnaires de domaines skiables, bureaux d'étude, gestionnaires d'espaces naturels, producteurs de semences, administrations publiques, services pastoraux, centres publics de recherche et de conservation de la flore.

Les participants étaient accueillis par M. Mugnier, maire de Courchevel, et M. de Thiersant, président du directoire de la Société des 3 Vallées. Tous deux ont exprimé leur soutien à la démarche Sem'lesAlpes pour la conservation et la régénération de la flore locale, dans une perspective à la fois touristique, agricole et environnementale.

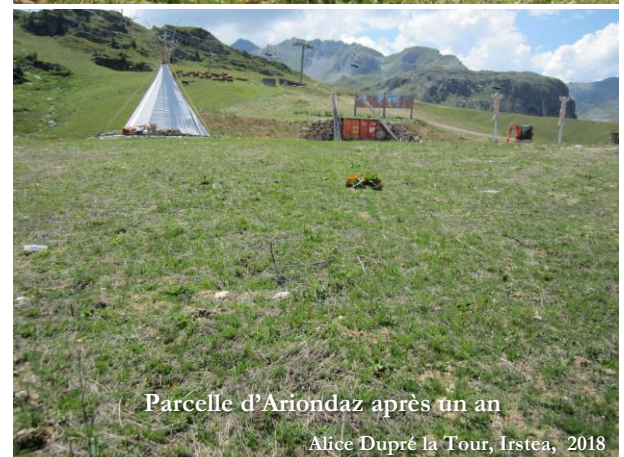
Les porteurs de projet ont ensuite rappelé les objectifs et actions du programme, et présenté deux outils élaborés dans ce cadre :

- un système d'information géographique de recherche de zones de récolte sur des critères bioclimatiques,
- un guide sur l'utilisation de semences locales en revégétalisation en montagne alpine.

Après un temps de réflexion collective sur les contraintes à dépasser pour l'utilisation de semences locales en

revégétalisation, les participants se sont rendus sur l'alpage d'Ariondaz pour visiter une parcelle pilote du projet.

Sur le secteur concerné à Moriond, d'importantes surfaces ont été remaniées en 2017 dans le cadre de travaux d'aménagements pour la station, nécessitant des opérations de revégétalisation. La Société des 3 Vallées, en lien avec le bureau d'étude MDP et l'alpagiste exploitant, a souhaité réensemencer une parcelle pilote par transfert de foin vert. Une parcelle de prairie similaire sur le plan écologique a ainsi été fauchée début août, puis le foin porteur de graines a été épandu sur la zone à restaurer afin d'apporter des semences en mélange ainsi qu'un paillage bénéfique à la germination.



Suivi des sites restaurés

Les sites pilotes du projet Sem'lesAlpes font l'objet de suivi après les opérations de restauration, pour évaluer les reprises de végétation et les compositions floristiques. Les photos ci-dessous montrent la forte reprise du couvert sur la parcelle de Valsenestre, dans les Ecrins, deux ans après les opérations qui ont suivi la dégradation de la prairie.



Guide Sem'lesAlpes à paraître

Un guide sur la revégétalisation de milieux dégradés sera publié lors de la finalisation du programme Sem'lesAlpes, en décembre 2018. Cet ouvrage est destiné à tous les acteurs impliqués dans des projets de revégétalisation de milieux ouverts d'altitude : aménageurs, collectivités, domaines skiables, bureaux d'étude, agriculteurs, semenciers, gestionnaires d'espaces naturels, etc. L'objectif du guide est de partager les expériences et les résultats issus du projet Sem'lesAlpes et d'apporter aux acteurs des outils pour ajuster leurs itinéraires techniques de revégétalisation.

Le guide sera composé des éléments suivants :

- une partie sur les méthodes de production et d'approvisionnement des semences locales, avec une synthèse du contexte économique et juridique de la filière,
- des fiches descriptives sur les travaux de revégétalisation effectués sur les sites pilotes du programme, avec les résultats observés les deux années suivantes,
- une partie dédiée aux espèces indigènes identifiées dans le cadre du projet pour former des mélanges de restauration des milieux ouverts en montagne alpine.

Séminaire de clôture en Haute-Savoie, septembre 2018 Vallée de Chamonix et plateau des Glières

Le séminaire final du projet Sem'lesAlpes se tiendra les 24 et 25 septembre en Haute-Savoie. La première matinée, des interventions en salle permettront d'apporter des retours sur les sites restaurés ainsi que sur deux réalisations du projet Sem'lesAlpes : les listes d'espèces pour la composition de mélanges grainiers et l'étude de marché sur les semences

locales de restauration. Des témoignages de producteur et d'aménageur permettront d'amener une discussion sur les perspectives de la démarche Sem'lesAlpes. L'après-midi et du 24 et la journée du 25 septembre seront consacrés à des visites de parcelles restaurées, et de sites de production et de conditionnement de semences.

Programme et inscriptions : www.cbn-alpin.fr/actualites/programmes-thematiques/poia/seminaire-de-cloture-semlesalpes-2018.html

Espèces indigènes et plantes locales, une distinction importante

On qualifie d'**indigènes** les espèces qui sont naturellement présentes dans une aire biogéographique donnée. Les espèces indigènes les plus intéressantes pour l'alimentation humaine ou animale ont fait l'objet de sélections variétales pour l'agriculture. Ces plantes se caractérisent par une **diversité génétique réduite**, pour obtenir une homogénéité maximale des populations. Les **variétés sélectionnées et certifiées** pour l'agriculture ne sont donc **pas d'origine locale**, même s'il s'agit d'espèces indigènes.

Les **plantes d'origine locale** sont non seulement indigènes, mais également **originaires de leur aire de répartition naturelle**. Elles sont de ce fait **adaptées aux conditions de sol, de milieu et de climat** de leur territoire. A court ou moyen terme, les **mélanges de semences locales** amènent un **recouvrement du sol** sensiblement **plus élevé** que les mélanges conventionnels, ce qui permet à la fois un **meilleur maintien du sol** par les racines, et une **meilleure tenue du manteau neigeux** par le couvert végétal.

Dans le cas de semis de mélanges grainiers non adaptés au milieu, **certaines espèces disparaissent au bout de quelques années**, ce qui diminue la couverture du sol à moyen et long terme, et laisse la place à l'**érosion**. D'autre part, les semences conventionnelles induisent des **risques d'hybridation** avec les plantes locales. **L'érosion génétique** qui en résulte, amène une pression supplémentaire pour la **biodiversité de montagne**.

Enfin sur les **prairies diversifiées**, la présence d'espèces, de variétés et d'individus précoces et tardifs permet d'échelonner les floraisons et de **diversifier les paysages de montagne**.

Contacts Sem'les Alpes

Stéphanie Huc, CBN Alpin
04 92 53 01 07, s.huc@cbn-alpin.fr

Alice Dupré la Tour, Thomas Spiegelberger, Irstea Grenoble
04 76 76 28 27, alice.dupre-la-tour@irstea.fr

Antoine Rouillon, SEA 74
04 50 88 37 74, sea74@echoalp.com